

N'KAOUA Cyril

[Transformation de société] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 7 avril 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation de la société civile professionnelle « N'KAOUA Cyril », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Grenoble (Isère), en société d'exercice libéral par actions simplifiée « N'KAOUA & CALAS – SED LEX », est devenue définitive.

Huissier(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Cyril N'KAOUA, Charles CALAS (salarié)